

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 2 avril 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'intérieur et de l'outre-mer

NOR : INTA1407799A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 2 avril 2014, est autorisée au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'intérieur et de l'outre-mer.

Cet examen professionnel est ouvert aux secrétaires administratifs de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer justifiant d'au moins deux ans dans le 5^e échelon de leur grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Ces conditions s'apprécient au plus tard le 31 décembre 2015.

Le nombre de postes offerts à l'examen professionnel sera fixé ultérieurement par arrêté ministériel.

La demande d'admission à concourir s'effectue au choix du candidat par voie électronique ou par voie postale.

1. Inscription par voie électronique

Elle doit être effectuée sur le site internet du ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr, à la rubrique « Nos métiers, administration, filière administrative, calendrier des concours et inscriptions ».

La date de clôture des inscriptions par voie électronique est fixée au mercredi 28 mai 2014, à 12 heures (heure de Paris), terme de rigueur.

Pour que sa candidature soit regardée comme valable, le candidat doit impérativement :

- procéder à la validation de son inscription sur le service électronique dans le délai de rigueur ;
- envoyer, par voie postale uniquement, au ministère de l'intérieur, SG/DRH/SDRF/BRPP-pôle concours, 27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes, à l'attention du gestionnaire 12 :
 - le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) complet (en trois exemplaires) ;
 - les pièces justificatives éventuellement requises ;
 - une enveloppe autocollante (format standard) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 20 g (libellée aux nom et adresse du candidat).

La date limite d'envoi du dossier RAEP et des pièces justificatives est fixée au lundi 2 juin 2014, terme de rigueur (le cachet de la poste faisant foi).

Une attestation d'inscription sera transmise au candidat par voie électronique.

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

2. Inscription par voie postale

2.1. Retrait des formulaires d'inscription

Le retrait des formulaires d'inscription s'effectue au choix du candidat par téléchargement, par courrier ou par retrait sur place.

2.1.1. Par téléchargement

Sur le site : www.interieur.gouv.fr, à la rubrique « Nos métiers, administration, filière administrative, calendrier des concours et inscriptions ».

La date limite de retrait des formulaires d'inscription par téléchargement est fixée au lundi 2 juin 2014, à 16 heures (heure de Paris), terme de rigueur.

2.1.2. Par courrier ou par retrait sur place

En joignant une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 100 g (libellée aux nom et adresse du candidat) ou par retrait sur place :

- pour la métropole (province) : auprès des bureaux des ressources humaines des préfetures de région (cf. annexe) ;
- pour l'outre-mer : auprès des bureaux des ressources humaines des préfetures ou des hauts-commissariats (cf. annexe) ;
- pour l'Ile-de-France et pour tous : au ministère de l'intérieur, SG/DRH/SDRF/BRPP-pôle concours, 27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes.

La date limite de retrait des formulaires d'inscription par voie postale est fixée au vendredi 23 mai 2014, terme de rigueur (le cachet de la poste faisant foi).

La date limite de retrait des formulaires d'inscription sur place est fixée au lundi 2 juin 2014, à 16 heures (heure de Paris), terme de rigueur.

2.2. Modalités de transmission des dossiers d'inscription par voie postale

Le candidat devra envoyer son dossier d'inscription au ministère de l'intérieur, SG/DRH/SDRF/BRPP-pôle concours, 27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes.

Ce dossier d'inscription comprendra obligatoirement :

- le formulaire d'inscription à l'examen professionnel dûment rempli, daté et signé ;
- le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) complet (en trois exemplaires) ;
- les pièces justificatives éventuellement requises ;
- une enveloppe autocollante (format standard) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 20 g (libellée aux nom et adresse du candidat).

La date de clôture des inscriptions par voie postale est fixée au lundi 2 juin 2014, terme de rigueur (le cachet de la poste faisant foi).

Le modèle de dossier RAEP ainsi que le guide d'aide au remplissage seront disponibles dès l'ouverture de l'examen, sur le site internet du ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr à la rubrique « Nos métiers, administration, filière administrative, calendrier des concours et inscriptions ».

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à Lognes (Seine-et-Marne) entre le 8 septembre et le 26 septembre 2014 (dates prévisionnelles).

La composition du jury fera l'objet d'un arrêté ultérieur du ministre de l'intérieur, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

A N N E X E

PRÉFECTURES DE RÉGION

DOMICILIATION du candidat	SERVICE COMPÉTENT	ADRESSE du service compétent
<i>Région Ile-de-France</i> (75) Paris, (77) Seine-et-Marne, (78) Yvelines, (91) Essonne, (92) Hauts-de-Seine, (93) Seine-Saint-Denis, (94) Val-de-Marne, (95) Val-d'Oise.	Ministère de l'intérieur, direction des ressources humaines, sous-direction du recrutement et de la formation, bureau du recrutement et de la promotion professionnelle, pôle concours.	27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes, téléphone : 01-60-37-12-88, 01-60-37-12-62, 01-60-37-13-17, www.interieur.gouv.fr
<i>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</i> (13) Bouches-du-Rhône, (04) Alpes-de-Haute-Provence, (05) Hautes-Alpes, (06) Alpes-Maritimes, (83) Var, (84) Vaucluse.	Préfecture des Bouches-du-Rhône, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	Place Félix-Baret, CS 80001, 13282 Marseille Cedex 06, téléphone : 04-84-35-40-00, www.paca.gouv.fr , www.bouches-du-rhone.gouv.fr
<i>Région Basse-Normandie</i> (14) Calvados, (50) Manche, (61) Orne.	Préfecture du Calvados, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	Rue Saint-Laurent, 14038 Caen Cedex, téléphone : 02-31-30-64-00, www.basse-normandie.gouv.fr , www.calvados.gouv.fr
<i>Corse</i> (20A) Corse-du-Sud, (20B) Haute-Corse.	Préfecture de la Corse-du-Sud, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	Rue Sergent-Casalonga, BP 401, 20188 Ajaccio Cedex 1, téléphone : 04-95-11-12-13, www.corse.pref.gouv.fr

DOMICILIATION du candidat	SERVICE COMPÉTENT	ADRESSE du service compétent
<i>Région Bourgogne</i> (21) Côte-d'Or, (58) Nièvre, (71) Saône-et-Loire, (89) Yonne.	Préfecture de la Côte-d'Or, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	53, rue de la Préfecture, 21041 Dijon Cedex, téléphone : 03-80-44-64-00, www.cote-dor.gouv.fr
<i>Région Franche-Comté</i> (25) Doubs, (39) Jura, (70) Haute-Saône, (90) Territoire-de-Belfort.	Préfecture du Doubs, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	8 bis, rue Charles-Nodier, 25035 Besançon Cedex, téléphone : 03-81-25-10-00, www.franche-comte.gouv.fr , www.doubs.gouv.fr
<i>Région Midi-Pyrénées</i> (31) Haute-Garonne, (09) Ariège, (12) Aveyron, (32) Gers, (46) Lot, (65) Hautes-Pyrénées, (81) Tarn, (82) Tarn-et-Garonne.	Préfecture de la Haute-Garonne, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	Place Saint-Etienne, 31038 Toulouse Cedex 9, téléphone : 05-34-45-34-45, www.haute-garonne.gouv.fr
<i>Région Aquitaine</i> (33) Gironde, (24) Dordogne, (40) Landes, (47) Lot-et- Garonne, (64) Pyrénées-Atlantiques.	Préfecture de la Gironde, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	Esplanade Charles-de-Gaulle, 33077 Bordeaux Cedex, téléphone : 05-56-90-60-60, www.aquitaine.gouv.fr , www.gironde.gouv.fr
<i>Région Languedoc-Roussillon</i> (34) Hérault, (11) Aude, (30) Gard, (48) Lozère, (66) Pyrénées-Orientales.	Préfecture de l'Hérault, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	34, place des Martyrs-de-la-Résistance, 34062 Montpellier Cedex 02, téléphone : 04-67-61-61-61, www.languedoc-roussillon.gouv.fr , www.herault.gouv.fr
<i>Région Bretagne</i> (35) Ille-et-Vilaine, (22) Côtes-d'Armor, (29) Finistère, (56) Morbihan.	Préfecture d'Ille-et-Vilaine, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	3, avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9, téléphone : 02-99-02-10-35, www.bretagne.gouv.fr
<i>Région Pays de la Loire</i> (44) Loire-Atlantique, (49) Maine-et-Loire, (53) Mayenne, (72) Sarthe, (85) Vendée.	Préfecture de la Loire-Atlantique, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	6, quai Ceineray, BP 33515, 44035 Nantes Cedex 1, téléphone : 02-40-41-20-20, www.pays-de-la-loire.gouv.fr , www.loire-atlantique.gouv.fr
<i>Région Centre</i> (45) Loiret, (18) Cher, (28) Eure-et-Loir, (36) Indre, (37) Indre-et-Loire, (41) Loir-et-Cher.	Préfecture du Loiret, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	181, rue de Bourgogne, 45042 Orléans Cedex, téléphone : 02-38-81-40-00, www.centre.gouv.fr , www.loiret.gouv.fr
<i>Région Champagne-Ardenne</i> (51) Marne, (08) Ardennes, (10) Aube, (52) Haute- Marne.	Préfecture de la Marne, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	1, rue de Jessaint, 51036 Châlons-en-Champagne, téléphone : 03-26-26-10-10, www.marne.gouv.fr
<i>Région Lorraine</i> (57) Moselle, (54) Meurthe-et-Moselle, (55) Meuse, (88) Vosges.	Préfecture de la Moselle, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	Place de la Préfecture, 57034 Metz Cedex, téléphone : 03-87-34-87-34, www.lorraine.gouv.fr , www.moselle.gouv.fr
<i>Région Nord - Pas-de-Calais</i> (59) Nord, (62) Pas-de-Calais.	Préfecture du Nord, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	12-14, rue Jean-Sans-Peur, 59039 Lille Cedex, téléphone : 03-20-30-59-59, www.nord.gouv.fr
<i>Région Auvergne</i> (63) Puy-de-Dôme, (03) Allier, (15) Cantal, (43) Haute-Loire.	Préfecture du Puy-de-Dôme, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	18, boulevard Desaix, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01, téléphone : 04-73-98-63-63, www.auvergne.gouv.fr
<i>Région Alsace</i> (67) Bas-Rhin, (68) Haut-Rhin.	Préfecture du Bas-Rhin, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	Petit Broglie, 5, place de la République, 67073 Strasbourg Cedex, téléphone : 03-88-21-67-68, www.bas-rhin.gouv.fr

DOMICILIATION du candidat	SERVICE COMPÉTENT	ADRESSE du service compétent
<i>Région Rhône-Alpes</i> (69) Rhône, (01) Ain, (07) Ardèche, (26) Drôme, (38) Isère, (42) Loire, (73) Savoie, (74) Haute- Savoie.	Préfecture du Rhône, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	106, rue Pierre-Corneille, 69419 Lyon Cedex 03, téléphone : 04-72-61-60-60, www.rhone.gouv.fr
<i>Région Haute-Normandie</i> (76) Seine-Maritime, (27) Eure.	Préfecture de la Seine-Maritime, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement .	7, place de la Madeleine, 76036 Rouen Cedex, téléphone : 02-32-76-50-00, www.seine-maritime.gouv.fr
<i>Région Picardie</i> (80) Somme, (02) Aisne, (60) Oise.	Préfecture de la Somme, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	51, rue de la République, 80020 Amiens Cedex, téléphone : 08-21-80-30-80, www.somme.gouv.fr
<i>Région Poitou-Charentes</i> (86) Vienne, (16) Charente, (17) Charente-Maritime, (79) Deux-Sèvres.	Préfecture de la Vienne, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	Place Aristide-Briand, BP 589, 86021 Poitiers Cedex, téléphone : 05-49-55-70-00, www.poitou-charentes.gouv.fr , www.vienne.gouv.fr
<i>Région Limousin</i> (87) Haute-Vienne, (19) Corrèze, (23) Creuse.	Préfecture de la Haute-Vienne, secrétariat général, direction des ressources humaines, bureau du recrutement.	1, rue de la Préfecture, BP 87031, 87031 Limoges Cedex 1, téléphone : 05-55-44-18-00, www.haute-vienne.gouv.fr

PRÉFECTURES ET HAUTS-COMMISSARIATS D'OUTRE-MER

DOMICILIATION du candidat	SERVICE COMPÉTENT	ADRESSE du service compétent
(971) Guadeloupe	Préfecture, secrétariat général.	Palais d'Orléans, rue de Lardenoy, 97109 Basse-Terre Cedex, téléphone : 05-90-99-39-00, 05-90-99-38-22, 05-90-99-38-83, www.guadeloupe.pref.gouv.fr
(972) Martinique	Préfecture, secrétariat général.	82, rue Victor-Sévère, BP 647-648, 97262 Fort-de- France Cedex, téléphone : 05-96-39-36-00, 05-96-39-36-13, www.martinique.pref.gouv.fr
(973) Guyane	Préfecture, secrétariat général.	Rue Fiedmond, BP 7008, 97307 Cayenne Cedex, téléphone : 05-94-39-45-00, 05-94-39-46-04, 05-94-39-46-27, www.guyane.pref.gouv.fr
(974) La Réunion	Préfecture, secrétariat général.	6, rue des Messageries, CS 51079, 97404 Saint-Denis Cedex, téléphone : 02-62-40-77-77, 02-62-40-76-24, www.reunion.pref.gouv.fr
(975) Saint-Pierre-et-Miquelon	Préfecture, secrétariat général.	Place du Lieutenant-Colonel-Pigeaud, BP 4200, 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon, téléphone : 05-08-41-10-10, 05-08-41-10-07, www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr
(976) Mayotte	Préfecture, secrétariat général.	BP 676, Kawéni, 97600 Mamoudzou, téléphone : 02-69-63-50-50, 02-69-63-51-26, www.mayotte.pref.gouv.fr
(987) Polynésie française	Haut-commissariat de la République, secrétariat général.	Avenue Pouvanaa-a-Oopa, BP 115, 98713 Papeete Tahiti, téléphone : 06-89-46-86-86, 06-89-50-60-44, www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr
(988) Nouvelle-Calédonie	Haut-commissariat de la République, secrétariat général.	1, avenue du Maréchal-Foch, BP C5, 98844 Nouméa Cedex, téléphone : 06-87-23-04-41, 06-87-23-04-50, www.nouvelle-caledonie.gouv.fr